

**PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022**

22/06/2022

Présent pour la direction : Mr. Maurice

Présents pour les élus : Mmes Benoît via teams, Boulanger, Sissung
Mrs : Benoît, Hamelle, Le Luyer

Collaborateurs :Mme Berthonnaud
Mr Malledant

Début de réunion à 10h10

Préambule : monsieur Maurice annonce que le service Pré impression va passer en 3x8 à partir de la semaine 27 à 35 avec heures supplémentaires le samedi matin. Les horaires sont les suivants :

- du lundi 6h00 au samedi 12h00

Une note de service sera affichée.

Questions	Réponses	Suivi	Délai
1. Validation procès-verbal CSE ordinaire du 16.05.2022	Aucune remarque le procès-verbal du CSE ordinaire du 16.05.2022 est validé.		
2. Présentation visite d'inspection “EXPEDITION” et choix de la prochaine visite d'inspection	<p>Messieurs Hamelle et Benoît font la présentation de leur visite d'inspection 'EXPEDITIONS'. Monsieur Maurice souligne que certains points sont posés dans l'ordre du jour du 20.06.2022. Pour la zone sortie du rail B, la direction va se rapprocher d'une entreprise pour refaire le traitement du sol. Monsieur Maurice nous informe que la ligne presse-palettes est budgétisée à 1 M€ et est la priorité N°1 sur l'exercice 2022/2023.</p> <p>La prochaine enquête concernera le nouveau combiné Bobst, elle sera réalisée par madame Boulanger, monsieur Benoît et sera présentée au CSE sécurité d'octobre.</p> <p>Visite d'inspection EXPEDITIONS annexée au procès-verbal.</p> <p style="color: red;">Présentation annexée au procès-verbal</p>	Direction Mme Boulanger Mr Benoît	2022/2023 octobre

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

<p>3. Transmission</p> <p>a. du rapport de la médecine du travail</p> <p>b. du rapport annuel</p> <p>c. de la fiche entreprise par la STI (CSE sécurité du 13.12.2021) suite</p> <p>d. au médecin du travail la liste des salarié.es ayant été exposé à des risques particuliers : risque chimique, bruit, poly expositions</p> <p>e. du rapport annuel final (CSE du 22.11.2021 P.8) (CSE du 23.12.2021) (CSE du 21.03.2022) suite sur les trois points à éclaircir par Mme Berthonnaud à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de salariés atteints d'une maladie professionnelle - Nombre de réunions extraordinaires - Appel à expertise <p>f. de l'étude de poste (ergonome) A Sissung (SCE sécurité du 21.03.2022)</p>	<p>a) Madame Berthonnaud transmet le rapport de la médecine du travail au CSE, le secrétaire le diffusera aux élus pour apporter d'éventuelles remarques ou questions au prochain CSE. Madame Berthonnaud va se renseigner auprès de la médecine du travail pour savoir si le docteur Le Rhun sera disponible pour répondre aux questions des élus.</p> <p>b) le rapport annuel n'est pas transmis ce jour, le préveteur sécurité s'engage à le transmettre au prochain CSE sécurité du mois d'octobre. Madame Boulanger demande que la diffusion du rapport soit faite en septembre pour le parcourir avant la réunion d'octobre.</p> <p>c) monsieur Maurice dit que le médecin la mettra à jour après la mise en service du nouveau combiné Bobst</p> <p>d) madame Berthonnaud confirme que la liste a été transmise au médecin du travail</p> <p>e) le rapport annuel final a été transmis le 24 mars par le préveteur mais il y avait les trois points suivants à éclaircir. Madame Berthonnaud dit qu'elle a donné les éléments pour la mise à jour de ces trois points.</p> <p>f) madame Berthonnaud dit qu'elle ne l'a toujours pas, elle dit avoir contacté madame Henocq (ergonome) par mail la semaine dernière pour avoir un retour. Madame Benoît trouve étonnant qu'une étude faite en 2020 ne soit pas transmise. Madame Berthonnaud dit que lorsqu'une étude de poste est faite, celle-ci est transmise au salarié et au service RH, elle n'a rien reçu.</p>	<p>Elus</p> <p>Préveteur</p> <p>STI</p>	<p>Juillet</p> <p>octobre</p> <p>non précisé</p>

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

			Service RH																																																								
<p>4. Présentation du plan de prévention chantier du nouveau combiné au CSE et à la DIRECCTE qui aurait dû être transmis la semaine N°11 suite au CSE extraordinaire du 28.02.2022</p>	<p>Monsieur Maurice dit que le plan de prévention transmis le 30.05.2022, ne nécessitait pas une autre présentation au CSE car il ne dépassait pas 400 heures. Il précise qu'ils sont consultables auprès de la machine. En ce qui concerne l'envoi du plan de prévention à la DIRECCTE, celui-ci n'a pas été transmis car l'envoi du mail ne s'est pas effectué. Le secrétaire rappelle qu'il était prévu de le transmettre aux élus la semaine N°11 suite à la réunion exceptionnelle du 28 février 2022.</p> <p>Monsieur Nigen dit qu'ils n'avaient pas connaissance de la part de la société Bobst qu'il y aurait un décalage dans les plannings.</p>																																																										
<p>5. Etude gestes et postures, avancement sur l'ergonomie, (CSE du 21.03.2022 PN°10) suite – Intervention Mme Boceno</p> <p>-a)postes visités (nombre e lieu</p> <p>-b)améliorations apportées</p> <p>-c)demande des salariés</p>	<p>48 personnes vues</p> <p style="text-align: center;">5) Etude gestes et postures</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #e67e22; color: white;"> <th>Service</th> <th>NB</th> <th>Besoins</th> <th>Réalisé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ADV</td> <td>6/7</td> <td>souris, casque audio, chaises</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Finance</td> <td>2/2</td> <td>souris, rehausseur d'écran</td> <td>souris, rehausseur d'écran</td> </tr> <tr> <td>RH</td> <td>3/3</td> <td>Bureau, souris, écran,</td> <td>Souris, écran</td> </tr> <tr> <td>QHSE</td> <td>5/7</td> <td>Écran, souris, bureau, clavier</td> <td>Écran, clavier, souris</td> </tr> <tr> <td>Production</td> <td>6/6</td> <td>Bureau, souris, chaises</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commerciaux</td> <td>1/5</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Supply chain</td> <td>4/4</td> <td>Souris, chaises</td> <td>souris</td> </tr> <tr> <td>Technique</td> <td>2/2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>BM</td> <td>3/3</td> <td>Écran, chaise</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BE</td> <td>6/7</td> <td>Écran, bureau, souris, clavier</td> <td>Écran (test en cours), souris</td> </tr> <tr> <td>Expédition</td> <td>3/3</td> <td>Bureau, souris</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Maintenance</td> <td>4/4</td> <td>Chaises, bureau,</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PRE-PRINT</td> <td>3/3</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Présentation de l'étude 'gestes & postures' par le préventeur.</p>	Service	NB	Besoins	Réalisé	ADV	6/7	souris, casque audio, chaises		Finance	2/2	souris, rehausseur d'écran	souris, rehausseur d'écran	RH	3/3	Bureau, souris, écran,	Souris, écran	QHSE	5/7	Écran, souris, bureau, clavier	Écran, clavier, souris	Production	6/6	Bureau, souris, chaises		Commerciaux	1/5			Supply chain	4/4	Souris, chaises	souris	Technique	2/2			BM	3/3	Écran, chaise		BE	6/7	Écran, bureau, souris, clavier	Écran (test en cours), souris	Expédition	3/3	Bureau, souris		Maintenance	4/4	Chaises, bureau,		PRE-PRINT	3/3				
Service	NB	Besoins	Réalisé																																																								
ADV	6/7	souris, casque audio, chaises																																																									
Finance	2/2	souris, rehausseur d'écran	souris, rehausseur d'écran																																																								
RH	3/3	Bureau, souris, écran,	Souris, écran																																																								
QHSE	5/7	Écran, souris, bureau, clavier	Écran, clavier, souris																																																								
Production	6/6	Bureau, souris, chaises																																																									
Commerciaux	1/5																																																										
Supply chain	4/4	Souris, chaises	souris																																																								
Technique	2/2																																																										
BM	3/3	Écran, chaise																																																									
BE	6/7	Écran, bureau, souris, clavier	Écran (test en cours), souris																																																								
Expédition	3/3	Bureau, souris																																																									
Maintenance	4/4	Chaises, bureau,																																																									
PRE-PRINT	3/3																																																										

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

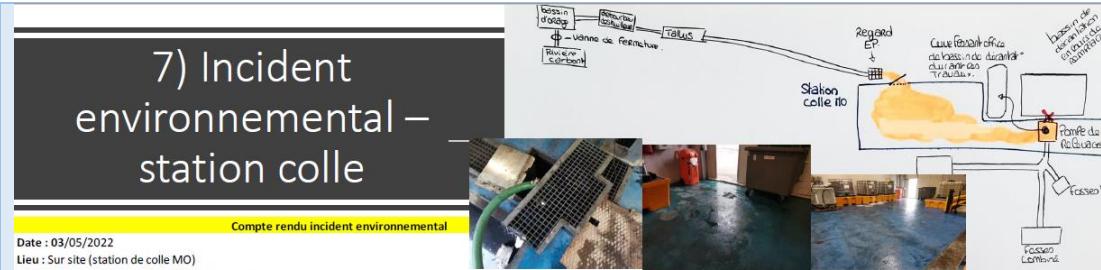
	<p>Il y a eu 48 personnes visitées. Madame Sissung s'étonne qu'il n'y ait que la partie administrative et pas la transformation. Madame Benoît rappelle que du temps du CHSCT, il avait été demandé de pousser l'étude des 'gestes & postures' par la STI pour la production. Madame Benoît demande si le poste de monsieur Maltret a été visité.</p> <p>Monsieur Maurice demande qu'il faut le rajouter à la liste pour être visité. Le secrétaire fait remarquer que le gros mobilier (bureau assis/debout) n'est pas pris en compte dans la colonne réalisée. Monsieur Maurice répond qu'ils vont faire des devis, et en fonction des coûts, des décisions seront prises. Madame Berthonnaud dit qu'elle va faire le point avec l'infirmière et ce qui existe sur le marché pour les bureaux.</p>	Service RH	CSE sécurité octobre
6. Prise en compte dans le DU des violences (au travail) externes suite HSE 2768	<p>Monsieur Maurice dit « rajouter une ligne dans le DU (document unique) concernant la HSE N° 2768 ne suffira pas », ce point fera l'objet de discussions. Il précise que tous les postes sont sujets aux violences, l'employeur a l'obligation de mettre un plan d'action de façon durable pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser, informer auprès des salariés sur l'interdiction de toute violence ▪ Définition de la violence qui peut être physique mais également verbale ▪ Dispositions à prendre pour la victime et, ou, les témoins dans un tel cas ▪ Savoir remonter l'incident à sa hiérarchie, RH, infirmière, aux représentants du personnel <p>Une méthode de traitement est à mettre en place comme celles mises pour les enquêtes 'harcèlement' qui ont été menées sur le site. Madame Berthonnaud dit qu'il faut régulièrement communiquer sur le sujet auprès de tous les salariés.</p>	A suivre	

7. Incident environnementale du 03/05 au local produit chimique

7) Incident environnemental – station colle

Compte rendu incident environnemental

Date : 03/05/2022
Lieu : Sur site (station de colle MO)
Description : Déversement de mélange eaux + encres
6h00 : Les opérateurs MO appellent le responsable de facture (HENRY Laurent) pour signaler une fuite dans la station de colle. Laurent se rend immédiatement sur place et constate que se sont des eaux de lavage encre et que la pompe de relevage (voir N°1 sur le plan) ne fonctionne pas.
6h01: Laurent se rend au pre-print pour leur demander de stopper les pompes de relevage de leurs fosses de décantation en pensant que celle-ci mène à la station de colle. Les opérateurs lui indique que les eaux de lavage pre-print sont stocké dans un bassin de décantation différent du reste de l'usine.
6h02: Laurent se rend sur l'APSTAR et l'opérateur lui indique qu'il vient de réaliser une nettoyage de ces groupes imprimeurs. La machin est équipée d'une fosse de décantation mais quand celle-ci dépasse un certain volume, une pompe se met en route pour transporter les eaux jusqu'au bassin de décantation extérieur (actuellement en travaux et remplacer par une cuve tampon qui réalise la décantation). Laurent décide de stopper le fonctionnement de la pompe de transfert APSTAR.
6h05: il passe par le magasin à EPI pour récupérer des boudins et des tapis absorbants. Il se rend à la station de colle et tente d'isoler les eaux de lavages à l'intérieur de la station d'encre. Une quarantaine de litre réussis à passer dans le regard des eaux pluviales avant la fin de la mise en place des dispositifs.
Laurent et les opérateurs MO ont passé la ractette.
6h15: Laurent n'arrivant pas à faire fonctionner la pompe de relevage, il appelle l'astreinte maintenance. (DEMEURE F.) Laurent envoie deux EMSI pour aller actionner la fermeture du bassin d'orage (HOF M et HERVOIR A), il s'équipe avec le sac EMIS + talkie walkie + frontal.
6h20 : un peu avant l'arrivée de l'astreinte, la pompe redémarre sans aucune intervention. Et pompe l'ensemble des eaux
6h25: fin de l'incident. La pompe fonctionne et le bassin d'orage est fermé



Action :

• Remplacer la pompe de relevage MO + testé	Fait le 03/05/2022
• mettre en place une surveillance régulière durant le chantier	A partir du 03/05/2022
• recommander des boudins et tapis d'obturation	Fait le 05/05/2022
• mise en place d'un tapis d'obturation	Fait le 03/05/2022
• Analyse eaux bassin d'orage	Réalisé

Bassin d'orage -EP

Paramètres	Seuils	13/05/2022
PH	5,5-8,5	7,16
T°C	<30°C	21,6
DBO5	mg/l < 3	
MES	35 mg/l	5
DCO	125 mg/l	10,2
HYDROCARBURE	10mg/l < 0,10	

Le préveteur donne les explications suite à l'incident survenu le 30.05.2022 au local produit chimique.
Madame Benoît demande si l'incident a été notifié dans le registre de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement.
Le préveteur et la direction répondent non.

Direction

Non précisé

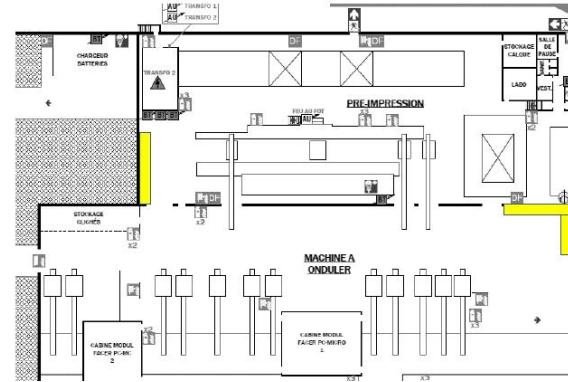
Page 5 sur 14

PROCES VERBAL REUNION CSE

SECURITE DU

20/06/2022

22/06/2022

<p>8. Point sur les bacs de rétention (CSE sécurité du 14.06.2021 décalé au 12.07.2021) suite</p>	<p>Commande passé pour des racks de stockage pour les produits de PRE-IMPRESSION</p>   <p>Sur la partie organisationnelle des bacs de rétention, l'objectif est de traiter la mise en place des bacs de rétention secteur par secteur. Le 1^{er} secteur ciblé est le FOT et concernera l'étagère au niveau de la sortie enrouleuse de la Cobden et celui qui est dans le couloir de la MO et du FOT, flouté en jaune (commande passée pour livraison en septembre). Monsieur Maurice dit que l'objectif est aussi de faire diminuer le nombre de containers qui est stocké à l'extérieur.</p> <p>Madame Boulanger explique que le FOT commande les containers par 10 et vu la consommation qui n'a fait qu'augmenter, si l'on diminue la quantité, il faudra se faire livrer plus souvent.</p> <p>Monsieur Maurice répond que l'usine doit avoir été totalement traiter pour l'audit interne qui aura lieu dans le 1^{er} semestre 2023, mais n'exclut pas de mettre des rétentions à l'extérieur, avec toiture pour garantir l'efficacité des produits qui craignent le gel.</p>	<p>mainten ance</p>	<p>septembr e</p>
<p>9. Infiltration d'eau par le toit du stock bobines : avancée du dossier toiture (devis et capex) (CSE sécurité du 21.03.2022) suite</p>	<p>Monsieur Maurice dit qu'une étude et devis sont en cours avec la société AJM (Maltret de Châteauneuf du Faou), le coût de la réfection et de la mise en conformité de la toiture représente un coût de 1M €. Il dit avoir été informé par le groupe, de l'obligation de mettre à jour le 'Corporate Plan' (propositions d'investissements pour le site émises par le site) pour une durée de trois ans. La direction Bretagne va défendre la ligne presse-palettes pour cette année et une partie de la réfection toiture stock bobines et MO. Il dit que dès le retour du 'Corporate Plan', il fera une présentation au CSE.</p> <p>Monsieur Maurice nous informe que la sécurisation du site est prévue en 2025/2026 (BRC).</p>	<p>Direction</p>	<p>1^{er} semestre 2023 A suivre</p>

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

<p>10. Avancée de l'étude de poste du standard-accueil (SCE sécurité du 21.03.2022) suite</p>	<p>Madame Berthonnaud dit qu'elle a reçue le 14 juin 2022 par mail, l'étude de poste du standard avec des préconisations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ -poste informatique (écran) ▪ -siège (type) ▪ -aménagement du bureau (lumières etc.) <p>Le secrétaire demande de transmettre l'étude au CSE.</p> <p>Madame Berthonnaud répond qu'il faut demander à madame Cleuziou l'étude de son poste.</p> <p>Le secrétaire s'étonne de la réponse puisque les conditions de travail (étude de poste) font partie des prérogatives du CSE.</p> <p>Madame Berthonnaud propose d'en reparler à la rentrée (CSE sécurité d'octobre)</p> <p style="color: red;">Etude annexée au procès-verbal</p>	<p>RH</p>	<p>Non précisé octobre</p>
<p>11. BIOCIDE encre fournisseur Flint (CSE sécurité du 13.12.2021) suite</p> <p>a. Campagne de mesures VLEP avec l'Apave est-elle faite ?</p>	<p>Monsieur Maurice dit que la société FLINT a contacté monsieur Kervalet (responsable coordinateur préimpression groupe), celui-ci répond que la société FLINT travaille sur le sujet et qu'ils sont dans les délais d'un an pour remplacer le biocide par un autre composant plus en ligne avec nos cahiers des charges.</p> <p>Monsieur Maurice dit que les dernières mesures VLEP faites au FOT, n'ont rien révélé . Il propose d'attendre la nouvelle formulation pour refaire des mesures VLEP (valeur limite d'exposition de produit chimique).</p> <p>Madame Benoît dit qu'il faudrait faire appel à un expert qui connaît bien les encres.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il va se rapprocher de monsieur Dagois et du médecin du travail.</p> <p>Le préveteur dit quand il y a des recherches de substances, un éventail très large est mis en place de manière à capter tous types de composés volatils.</p> <p>Le secrétaire dit que la CARSAT a un logiciel qui permet de définir si le produit est dangereux.</p> <p>Le service de prévention des risques va se rapprocher de la CARSAT.</p> <p>Madame Benoît demande combien d'encre sont concernées par le biocide.</p> <p>Le préveteur répond que toutes les encre sont concernées comme avec notre ancien fournisseur .SIEGWERK. Madame Benoît demande ce qui a changé par rapport à notre ancien fournisseur.</p> <p>Le préveteur dit que c'est le biocide qui a changé.</p>	<p>Préventions des risques</p>	<p>CSE sécurité d'octobre A suivre</p> <p>Préventions des risques</p> <p>Non précisé A suivre</p>

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

<p>12. Amélioration des conditions de travail et de la circulation des caristes dans le Stock produits finis par le zonage (plaques au sol toujours pas posées)</p>	<p>Monsieur Maurice répond qu'il va demander au service expéditions de transmettre la liste des plaques et des étiquettes manquantes pour être commandées par la maintenance. Monsieur Maurice dit que pour être efficace, il demandera aux caristes de les mettre en place. L'objectif est que ces plaques et étiquettes soient en place pour le prochain CSE sécurité d'octobre.</p>	<p>???</p>	<p>Octobre 2022 A suivre</p>
<p>13. Demande d'étude externe pour mesure des vibrations occasionnées pour les postes de caristes.</p>	<p>Monsieur Maurice précise que la dernière campagne a eu lieu en 2012 et qu'à l'issue de cette campagne, il n'y avait pas de pénibilité de retenue. Monsieur Maurice dit que si une autre campagne doit être réalisée, elle sera faite quand les chariots seront changés.</p>		<p>Juin 2023 ?</p>
<p>14. Point d'eau potable zone palettes (CSE du 25.01.2022) suite</p>	<p>Monsieur Maurice dit que la commande d'une fontaine à eau est en cours et pour gérer le remplacement des bonbonnes, la direction dit qu'elle va demander à monsieur Le Jeune de s'occuper de la gestion de cette fontaine.</p>	<p>mainten ance</p>	<p>Non précisé</p>
<p>15. Quai 27 : porte anti intrusion cassée depuis plusieurs semaines, signalé au RF</p>	<p>Monsieur Maurice dit qu'ils vont vérifier si une demande de travaux a été faite.</p>	<p>mainten ance</p>	<p>Non précisé</p>
<p>16. Tampons des quais à changer : usures et fixations</p>	<p>Ce point a été discuté lors de la présentation de la visite d'inspection 'EXPEDITION'. Monsieur Maurice dit qu'une campagne de remplacement sera faite après l'été avec le stock existant avant de commander des tampons en téflon.</p>	<p>Mainten ance</p>	<p>Après l'été</p>
<p>17. Risque de collision : installation de rétroviseur plus grand sur le Terberg pour une meilleure visibilité lors des manœuvres</p>	<p>Monsieur Maurice dit que le préveteur sécurité ira voir les opérateurs pour connaître leurs besoins.</p>	<p>Prévete ur</p>	<p>Non précisé</p>

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

<p>18. Secousses répétées pour les caristes occasionnées par la dénivellation entre le bitume refait et le béton sortie près du local batteries expédition</p>	<p>Monsieur Nigen dit que l'enrobé a été fait en février et constate qu'il s'est affaissé. Il va redemander à la société COLAS de refaire puisqu'il y a une garantie décennale. Un rendez-vous a été pris avec la société COLAS pour leur faire constater l'affaissement.</p>	<p>Service technique</p>	<p>Septembre 2022</p>
<p>19. Risque de chute lors du nettoyage du broyeur Bobst : adapter la trappe qui était sur la tuyauterie et la mettre sur la turbine pour éviter la manutention des bacs</p>	<p>Le secrétaire demande s'il est possible de remettre la trappe pour éviter toute chute en sortant les caisses à déchets du local broyeur. La trappe existe déjà sur la turbine pour éviter la manipulation des bacs et le risque de chutes. Monsieur Nigen dit qu'il y a déjà une bouche d'aspiration ras du sol mais qui ne fonctionnait pas bien (bourrage), après un 2^{ème} essai à l'horizontale, idem sans succès. Après consultation avec la société PAPREC, la meilleure solution serait de faire un captage par le haut. Il dit qu'il envisage de prototyper t.</p>	<p>Maintenance</p>	<p>CSE sécurité octobre A suivre</p>
<p>20. Pousse-bobines MO : les batteries ne tiennent pas</p>	<p>Monsieur Maurice dit qu'il y a eu 4 batteries de changer le 13.06.2022. Le problème semble réglé d'après monsieur Bail.</p>		<p>A suivre</p>
<p>21. Tourelle aération des vapeurs MO ne fonctionne pas bien</p>	<p>Le secrétaire demande si la tourelle a bien été mise en place car le personnel de la MO n'a pas vu la différence. Monsieur Maurice confirme qu'elle a bien été installée. Monsieur Nigen dit que le remplacement de la tourelle d'aération a été fait le 23.03.2022. Après discussion, on se demande si l'information sur la position de l'interrupteur marche/arrêt pour l'évacuation de la vapeur est bien passée au personnel MO. Monsieur Maurice dit qu'ils vont consulter le RF et le chef MO à ce sujet A priori, il n'y a pas de procédure pour le démarrage de la tourelle le lundi matin, ce qui pourrait expliquer que le personnel MO n'a pas vu d'amélioration pour l'extraction des vapeurs. Monsieur Nigen va s'assurer que la tourelle soit bien mise en service à chaque redémarrage en début de semaine ainsi que le contrôle de la vitesse de l'air pour vérifier le débit d'air.</p>		<p>A suivre</p>

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

<p>22. Mise en place d'une règle pour la distribution de gants bleus.</p>	<p>Projet de mise en place d'une MABEO BOX</p>     <p>Monsieur Hamelle explique que les conducteurs voudraient plus de disponibilité pour l'approvisionnement des gants bleus sans passer par monsieur Le Du ou le RF. Le préventeur dit qu'à ce jour, il y a trois possibilités soit au:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ local des EPI ▪ dans l'usine avec monsieur Le Du ▪ responsables de faction <p>Le préventeur dit que le projet de mise en place d'un distributeur est prévu mais qu'il y a un délai assez long.</p> <p>Le secrétaire dit que les caristes expéditions souhaiteraient avoir des gants en cuir quand ils branchent les remorques au Terberg. Ces gants seraient plus appropriés que les gants bleus.</p>	<p>Non précisé</p>	<p>A suivre</p>
<p>23. Retour sur les audits</p>	<p>Le secrétaire dit que ce point a été mis à l'ordre du jour pour permettre aux élus de poser des questions.</p> <p>Le préventeur parcourt les points sur l'audit et explique les mesures qui sont en cours et qui seront à faire.</p> <p>Présentation annexée au procès-verbal</p>		<p>A suivre</p>

PROCES VERBAL REUNION CSE

SECURITE DU

20/06/2022

22/06/2022

24. Passage en revue des derniers risques noirs

N°	Date	Poste de travail	Description	Action corrective	Etat	Famille de risques:
2835	13/06/2022	COMBINE 924	Le technicien est monté sur la machine pour accéder au panier d'une nacelle déployée.	Après signalement, décision de sortir le technicien de l'intervention	TRAITÉ	ENTREPRISE EXTÉRIEURE
2819	01/06/2022	BOBST 203-5	Décrochement du cadre forme lors du retourement	Arrêt de la ligne, sécurisation du cadre et balisage dans l'attente de l'intervention maintenance. Remise en position du cadre et contrôle des pivots et équipements de sécurité.	TRAITÉ	EFFONDREMENT-CHUTE D'OBJET
2807	19/05/2022	BOBST 2000-3	Intervention dans le combipal. L'opérateur a enlevé la clé du pupitre, mais la machine ne s'est pas arrêtée.	Arrêt de la ligne, pose du cadenas RF dans l'attente d'intervention maintenance.	TRAITÉ	MACHINE OU Outils
2800	17/05/2022	FOT: COBDEN	Palan Groupe 1 2 3, s'est déplacé seul alors qu'il était attaché à un cylindre AU enclenché par Tristan	arrêt activité, appel maintenance pour intervention	TRAITÉ	MACHINE OU Outils
2758	03/05/2022	MO SORTIE	Intervention dans le SAS réception des plaques sans mettre d'AU lors d'un débourage	Arrêt de l'activité et rappels des règles de sécurité (arrêt sur)	TRAITÉ	EFFONDREMENT-CHUTE D'OBJET
2768	02/05/2022	CARISTE BOBINES	Suite à des livraisons de bobines supplémentaires de la papeterie de Rouen, le site a du accueillir 21 camions dans la journée. Un chauffeur extérieur a menacé verbalement le cariste déchargement en raison de l'attente importante (pas de RDV).	Intervention de 2 chauffeurs extérieurs pour s'interposer. Non conformité à la PS pour qu'il contacte le chauffeur Communication au service sécurité France	TRAITÉ	RISQUES PSYCHOSOCIAUX
2748	27/04/2022	MO SORTIE	Absence de consignation de la mitrailleuse lors de l'arrêt technique onduseuse	Arrêt de l'activité, rappels des règles de sécurité / consignation, puis reprise de l'activité avec mise en sécurité (consignation)	TRAITÉ	MACHINE OU Outils

Présentation des derniers risques noirs fait par le préveteur.

25. Résultats sécurités à fin mai

Indicateurs	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Objectifs
Tf1 (AT AA)	0	0	0	2,84
Tf2 (AT AA+SA)	0	0	0	8,52
%SR	0	0	0	0,13
Total accidents (AT AA+AT SA)	0	0	0	NA
Total accidents intérimaires	0	0	0	NA
Total 1er Soins (CDI + intérimaires)	2	3	2	NA
Tf3 intérimaires (AT + soins)	0	357,21	0	72

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

Indicateurs	Réalisé	Objectif mensuel	Cumul 2022-2023	Objectif exercice
Nb de VCS	35	34	35	408
Nb d'accueils sécurité	3	-	3	100%
Nb de STOP 5	47	35	47	420
Nb d'observations HSE	63	40	63	480
% d'observations HSE clôturées	63%	80%	63%	80%
Nb de participants aux 14h. sécurité	95	40	95	480

Le préventeur nous informe qu'il y a des nouveaux objectifs fixés par le groupe.

26. Affichage des congés d'été	Madame Berthonnaud dit que l'affichage a été fait. Madame Sissung fait remarquer qu'il n'est pas complet. certains salariés ayant émis leurs périodes de congés ne sont pas encore à l'affichage.			A suivre
27. Dispositions du vendredi 14 juillet : Vieilles charrues	Monsieur Nigen dit que l'on met les mêmes dispositions qu'en 2019 à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ fermeture de l'usine à 19h00 le vendredi 15 juillet <p>Madame Benoît demande si la direction va accepter des congés pour ceux qui vont aux Vieilles charrues et qui sont du matin. Monsieur Maurice dit : « du moment où cela n'impacte pas la production, il n'y a aucune raison que le personnel ne puisse pas poser des congés ». Pour le personnel de faction de nuit, ils doivent poser des heures.</p>			
28. Chauffeurs : revalorisation de la prime déjeuner	Le secrétaire explique que les chauffeurs ont une enveloppe pour leur déjeuner qui n'est plus en adéquation par rapport aux prix pratiqués dans les restaurants. Il demande si la direction envisage une réévaluation de cette prime concernant le déjeuner, pour pallier à la différence Madame Berthonnaud ne donne pas de réponse ce jour, elle dit qu'ils vont regarder. Madame Benoît demande si le barème est le même pour les repas des commerciaux, pour le bureau d'études et le SAV quand ils sont en déplacements, Madame Berthonnaud ne sait pas, elle n'a pas l'information. La direction a pris note et répondra à la demande pour les chauffeurs et aux interrogations des autres cas.		DIRECTION	Non précisé

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

<p>29. Point sur la livraison des bobines : RDV des transporteurs</p>	<p>Monsieur Maurice nous fait un retour sur ce que monsieur Chauvel lui a fait sur la livraison des bobines sur le mois de mai à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 245 camions reçus ▪ 265 RDV ont été pris sur Transporéon ▪ 236 RDV pour les livraisons ▪ 29 pour les enlèvements ▪ 70% de taux de services (interface avec la PS) ▪ 4200 tonnes sur les 6000 tonnes sont livrées au jour demandé ▪ 10/12 camions sur le mois de mai ne sont pas arrivés le jour prévu par le RDV ▪ De plus en plus, les fournisseurs préviennent les retards par mails <p>Globalement le logiciel Transporéon s'intègre lentement et sûrement pour limiter les attentes et améliorer et diminuer le nombre de camions en attente de déchargement.</p> <p>D'après les informations transmises par madame Boulanger, nous serions les seuls à disposer de notre système pour la prise de rendez-vous.</p> <p>Tout le monde est d'accord qu'il faut améliorer le fonctionnement des attentes chauffeurs par voie d'affichage avec le créneau d'arrivée etc.</p>	<p>Prévention des risques</p>	<p>A suivre</p>
<p>30. Point sur les CQPI (CSE du 16.05.2022) suite</p>	<p>Madame Berthonnaud dit que la cession CQPI en cours auront leur diplôme en octobre. Elle dit que la nouvelle session CQPI pour la production débutera au mois de novembre, celle du FOT commencera en septembre.</p> <p>Le secrétaire demande la ventilation par secteur d'activité.</p> <p>Madame Berthonnaud répond qu'elle n'a pas fait le point pour le moment.</p> <p>Le secrétaire demande à quelle date nous saurons le nombre de CQPI pour la production.</p> <p>Madame Berthonnaud dit que le nombre de CQPI sera communiqué au mois de juillet.</p>	<p>RH</p>	<p>Non précisé</p>
<p>31. BDU (base de données économiques)</p>	<p>L'effectif à fin mai est à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 211 CDI/CDD ▪ 42 ETP intérimaires ▪ 14 ETP heures supplémentaires ▪ 3 départs en retraite Ludovic Cam, Didier Burban et Francis Demeuré ▪ 2 démissions du service maintenance à la fin du mois pour Julien Rondeau et en septembre pour Loïc Guivarch ▪ 1 abandon de poste au FOT Stéphane L'haridon qui fera l'objet d'une procédure en lien du travail. <p>Madame Süssing demande si un appel à candidatures est prévu en interne pour les personnes qui seraient intéressées pour le service maintenance.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'il y a des recrutements en cours.</p>	<p>RH</p>	<p>CSE juillet</p>

PROCES VERBAL REUNION CSE
SECURITE DU
20/06/2022

22/06/2022

	<p>Les élus font constater que les rotations 'astreintes' vont être très rapprochées pour les trois mécaniciens.</p> <p>Le secrétaire fait le point sur les remarques des mois d'avril et mai à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dissocier remplacement et surcroît déjà demandé sur BDU de janvier ▪ nombre de maladie professionnelle, le chiffre ne correspond pas déjà demandé sur BDU de janvier ▪ Aucun soins à la fin de l'exercice avril 2022 par rapport aux chiffres du service prévention, le rapprochement avec la BDU ne correspond pas ▪ Rémunération actionnaire & sous-traitance, déjà demandé en décembre et janvier pour inclure les sous-traitants de la maintenance ▪ Rajouter dans 'Primes et avantages' ✓ le montant de la prime déjeuner chauffeurs ✓ le montant de la prime casse-croûte chauffeurs <p>Présentation annexée au procès-verbal</p>		
32. Présentation BDU aux élus	<p>Madame Berthonnaud et le secrétaire présentent le contenu de la BDU (base de données uniques).</p> <p>Présentation annexée au procès-verbal</p>		
	<p>FIN DE REUNION A 17H20</p> <p>PROCHAINE REUNION LE 18 juillet 2022</p> 		